



## Commission de l'éducation et de la formation

### 5 - Administration générale

#### Extension et restructuration du collège de la ROBERTSAU à STRASBOURG

#### Rapport n° CP/2011/280

#### Service gestionnaire :

Direction de l'immobilier - Unité administrative

#### Résumé :

Le Conseil Général a retenu le principe de l'extension et la restructuration du collège de la ROBERTSAU à Strasbourg. Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation la validation de l'avant projet définitif.

Le collège de la Robertsau à Strasbourg accueille environ 450 élèves. L'évolution des effectifs projetés et l'intégration d'une U.L.I.S. (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) feront évoluer la structure actuelle vers un collège 550. Par ailleurs, la mise aux normes de sécurité, l'amélioration du fonctionnement et la modernisation des équipements rendent indispensable cette opération de restructuration et d'extension. Cet établissement nécessite en effet une réorganisation fonctionnelle et technique en accord avec les besoins pédagogiques actuels et les exigences réglementaires actuelles.

Le collège, situé en plein cœur du quartier de la Robertsau au 115, rue Boecklin, est composé :

- d'un bâtiment historique rassemblant les principales activités du collège
- d'un petit atelier et d'une construction datant de 2002 rassemblant un abri-vélo, un espace casiers et les sanitaires élèves.
- d'un gymnase : hors programme,
- d'un bâtiment de logements : hors programme

Après l'étude de plusieurs scénarii, les exigences suivantes ont été actées :

- créer une nouvelle entrée principale du collège rue du Petersgarten, lieu d'entrée des élèves à préserver pour des raisons de sécurité,
- la démolition des bâtiments atelier, casiers et sanitaires élèves,
- la réhabilitation du bâtiment historique en préservant l'architecture remarquable de ce dernier,
- la requalification complète des espaces extérieurs,
- une extension neuve avec objectif de bâtiment basse consommation

Lors du jury du 30 mars 2009, l'équipe FALOCI associée aux bureaux d'études SERUE Ingénierie et OASIS a été déclarée lauréate. Le marché a été notifié le 25 juin 2009, sur la base d'un coût de travaux de 7,646 M€ HT valeur septembre 2008 et pour un coût d'opération de 11,8 M€ TTC.

Le projet présenté par l'équipe FALOCI propose la démolition des bâtiments ateliers, sanitaires élèves et casiers, la restructuration du bâtiment historique, la création d'une extension le long de la rue du Petersgarten, reliée au bâtiment historique par une passerelle et la construction d'un nouvel abri-vélo. Un parvis d'entrée est créé entre le gymnase et la nouvelle extension.

En phase avant-projet définitif, le projet affirme son insertion architecturale et paysagère sur le site et l'image qu'il projette. La réponse aux attentes des utilisateurs est affinée et confirmée en matière d'organisation des locaux, d'ambiance, d'efficacité fonctionnelle et pédagogique par la restructuration de 2 823 m<sup>2</sup> de surface utiles, la construction neuve de 1 340 m<sup>2</sup> de surface utiles et l'aménagement des espaces extérieurs. L'enveloppe financière

affectée aux seuls travaux de l'opération, s'élève à l'issue de l'APD à 8.240.000 € HT valeur septembre 2008, soit 8.450.000 € HT valeur février 2011.

La différence de coût des travaux est justifié par :

Des surcoûts apparus en cours d'études :

- fondations (étude de géotechnique au stade APS)	+ 160.000 €
- perméabilité de la cour (étude de géotechnique au stade APS)	+ 82.000 €
- reprise des éléments en grès et des vitraux	+ 67.000 €
- traitement de la charpente	+ 80.000 €
- équipements de cuisine	+ 115.000 €

Des adaptations du projet lauréat :

- ascenseur supplémentaire en cuisine	+ 24.000 €
- modification de l'implantation du restaurant	+ 44.000 €

Des évolutions du programme :

- évolution des espaces de technologie, création d'une ULIS (ex-UPI), augmentation du nombre de rationnaires de la ½ pension	+ 260.000 €
- équipements électriques supplémentaires	+ 21.000 €
- grilles de protection des casiers	+ 17.000 €

Plus-value totale de l'ordre de 870.000 € HT et partiellement compensée par une réduction du coût des travaux par les dispositions suivantes :

- suppression des chéneaux périphériques du bâtiment neuf,
- remplacement carrelage par sols PVC dans salles de sciences et passerelle,
- suppression plinthes à gorges dans salles de sciences,
- remplacement de plafonds acoustiques par plafonds fibreux acoustiques,
- suppression de la verrière prévue sur la zone cuisine,
- non remplacement de l'autocom,
- réutilisation de structures modulaires propriétés du CG67 plutôt qu'acquisitions de nouvelles.

Réduction d'environ 276.000 € HT.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve :*

- l'avant projet définitif de l'opération d'extension et de restructuration du collège de la Robertsau à Strasbourg, dont la synthèse est jointe en annexe
- le coût définitif des travaux à 8.450.000 € HT, valeur février 2011
- le budget de l'opération intégrant les frais d'études et frais annexes pour un montant de 10.785.953 € hors taxes, soit 12.900.000 € toutes taxes comprises.

Strasbourg, le 15/04/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL